



Le 3 février 2010

Chers collègues,

Comme vous le savez, nous approchons à grands pas des élections professionnelles fixées le 6 mai 2010.

En effet, dans un peu plus de trois mois, nous devons désigner celles et ceux d'entre nous qui seront appelé(e)s à nous représenter en commission administrative paritaire et à défendre les intérêts du corps de conception et de direction pour les trois années à venir.

Comme nous vous l'avions déjà annoncé précédemment, nous aurons très prochainement l'occasion de vous présenter un bilan de notre action au cours des trois années (déjà !) qui viennent de s'écouler. D'ores et déjà, alors que l'on nous prédisait il y a peu, le contraire, nous ne pouvons que constater que le pluralisme syndical a permis d'obtenir des avancées importantes matérialisées dans le protocole additionnel au protocole « corps et carrières » ou dans certaines avancées textuelles (assouplissement de la mobilité promotionnelle, reconnaissance des repos de week-end pour les commissaires dans la plupart des directions actives...).

Trois ans, c'est long quand il faut batailler jour après jour, pied à pied, pour faire reconnaître nos droits et nos prérogatives et arracher, souvent de haute lutte, les avancées que nous estimons légitimes face à une administration toujours prête à renâcler et à tergiverser pour en donner le moins possible !

Mais trois ans, c'est très court quand on voit tout le chemin qui reste à parcourir, les chantiers en souffrance et les projets en suspens. Aujourd'hui face aux appétits multiples qui s'aiguisent nous nous devons d'être vigilants envers ceux qui veulent s'arroger nos prérogatives voire remettre en cause notre existence même.

Alors, si vous aussi, vous pensez que l'histoire n'est jamais écrite à l'avance, et que vous croyez, tout comme nous, qu'une action pragmatique et déterminée peut bousculer les certitudes les plus établies, nous vous invitons, chers collègues, à franchir le pas et à nous rejoindre pour continuer à défendre le métier que VOUS avez choisi : celui de **commissaires de police**.

Rendez vous sur notre site www.commissaires.fr pour télécharger en ligne notre bulletin d'adhésion.

A très bientôt.

Le Bureau national

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS

Site : www.commissaires.fr – e-mail : info@commissaires.fr

Contact presse : Olivier BOISTEAUX - Président du SICP – Tél. 06.99.53.17.17